

RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **3^{ème} trimestre 2023**
Séance du **04 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-huit août, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de séance : Guy PONTAROLLO

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO	X			Isabelle DUMONT	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG			Liliane BORTOLUZZI
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT			Ludovic MONDONGO
Philippe LANGANNE			Guy PONTAROLLO	Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Sophie FORNUTO	X		
Christine PEPIN			Yolande BAUDIN	Séverine CARTIER			Luc DUBOIS
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE			Sophie FORNUTO
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER			Jean-Marc STEDILE
Pierre AGERON	X						

Délibération N°2023-075 DOMAINE PUBLIC – INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L 141-3 du code de la voirie routière,
VU les délibérations n°2022-25 du 21/03/2022, n°2022-42 du 25/04/2022, n°2022-99 du 14/11/2022 et 2023-013 du 30/01/2023
ENTENDU le rapport de M. le Maire selon lequel,

La commune a aliéné plusieurs parcelles lors des conseils municipaux passés. Certains sont liés à des emprises relevant du domaine public communal, délaissés et régularisations de voirie notamment.

Aussi, sont concernés par une intégration dans le domaine public de la voirie communal les acquisitions suivantes :

- Parcelles AH 294, 296, 304 et 306 – Impasse Sous Mandallaz – Délibération n°2022-25 du 21/03/2022
- Parcelle AH 34 – Route des Combes – Délibération n°2022-42 du 25/04/2022
- Parcelle AA 217 – Route des Crottes – Délibération n°2022-99 du 14/11/2022
- Parcelles AI 85, 108, 114, 125, 126, 127, 128 et AO 05 et 21 – Route des Malladières – Délibération n°2023-013 du 30/01/2023
- Parcelle AP 219 – Route de Chenavy – Délibération n°2023-060 du 19/06/2023



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-075	DOMAINE PUBLIC – INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC
--------------	------------	---

➤ Il est proposé au Conseil municipal :

- De préciser que le classement dans le domaine public de la voirie communale envisagé des parcelles précisées ci-dessus ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation
- D'approuver l'intégration des parcelles visées ci-dessus dans le domaine public routier de la commune
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
	POUR(S)	CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
	28	0		0	

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.



Le secrétaire de séance,
Guy PONTAROLLO.

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 05/09/2023

De sa mise en ligne le : 06/09/2023

Mairie de Sillingy

